



GUIDE DE FONCTIONNEMENT ET D'ENTRETIEN

*Nom de l'établissement
Ville de l'établissement*

**N° de série :
20-01-75555**

**CANADIAN CURTIS
REFRIGERATION INC.**

**BUREAU DE VENTE
NATIONAL**
4550 HWY 7, SUITE 220
VAUGHAN, ON L4L 4Y7
TÉL. : 905-660-0110
1(877)328-7847

USINE DE PRODUCTION
881 ARVIN AVE.,
STONE CREEK, ON L8E 5N8
TÉL. : 905-643-1977
1(866)328-7847

Pour les questions liées à l'entretien/la
garantie, veuillez appeler au
905-643-1977, poste 328

Pour les pièces, veuillez appeler au
905-643-1977, poste 335

Merci d'avoir acheté un produit de Canadian Curtis Refrigeration Inc. Nous nous employons exclusivement à fabriquer de l'équipement de réfrigération de grande qualité. Notre réputation est attribuable à notre conception et construction efficaces, à notre livraison et installation rapides, et à notre service à la clientèle exceptionnel, et ce, depuis 1934.

Votre produit Curtis est approuvé par Intertek en fonction des exigences CSA C22.2 n° 120 pour l'équipement de réfrigération ainsi que du rendement énergétique vérifié en fonction des normes Enercan 2020.

INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Il incombe au détenteur de disposer d'un entrepreneur-électricien professionnel agréé pour brancher l'unité et vérifier le système électrique des édifices pour la calibration appropriée des fils et la protection des circuits.

Chaque système de réfrigération de Curtis monté sur le dessus, autonome et installé en usine nécessite au moins trois (3) raccordements. Le groupe compresseur-condenseur nécessite un « interrupteur secteur général » non fondu avant la boîte de connexion sur le dessus du congélateur-chambre.?? Le deuxième raccordement est le raccordement à la boîte de connexion pour les ventilateurs d'évaporateur, le dégivrage et la commande. Le troisième raccordement est le raccordement à la lumière intérieure au-dessus de la porte; ce raccordement alimente la commande de porte intelligente et l'élément chauffant périmétrique de la porte pour les applications du congélateur. En outre, les congélateurs vont nécessiter un quatrième raccordement pour l'élément chauffant du conduit d'évacuation d'eau de condensation; il doit s'agir d'une alimentation électrique protégée GFI.

Pour les unités Penthouse montées sur le dessus de Curtis, les exigences d'alimentation électrique seront indiquées sur la plaque nominative de l'unité de réfrigération ainsi que dans les documents de Curtis. Une alimentation électrique séparée est encore requise pour la porte et pour tout éclairage supplémentaire.

INSTALLATION DE PLOMBERIE

Les unités de réfrigération Penthouse de Curtis n'ont pas besoin d'un raccordement du conduit d'évacuation d'eau de condensation. Ces unités comportent un serpentin qui est surélevé par rapport au vide du plafond pour permettre à la condensation de s'écouler dans un plateau près du compresseur. L'eau s'évapore ensuite en utilisant le serpentin de réfrigération chaud du compresseur.

Les serpentins d'évaporateur standards de Curtis nécessitent un tuyau de vidange de la condensation dans le réfrigérateur et le congélateur. Le tuyau de vidange doit être installé par un entrepreneur en réfrigération ou plomberie qualifié et s'écouler vers un tuyau de vidange extérieur. Un « siphon P » est exigé pour la plupart des serpentins et ne doit pas être installé

dans la zone du congélateur-chambre. Les tuyaux d'écoulement du congélateur doivent avoir un fil de tracé chauffé pour empêcher la congélation.

MISE EN GARDE : Veuillez revoir l'installation des étagères avant d'installer les conduites de récupération des fluides.

INSTALLATION DES PANNEAUX : Revoir le mode d'emploi fourni.

MISE EN ROUTE

Les unités montées sur le dessus et autonomes Curtis ainsi que les unités Penthouse sont chargées au préalable et testées avant l'installation, et n'ont pas besoin d'être mises en route. Une fois l'alimentation appropriée fournie, il suffit d'activer les unités pour qu'elle commencent à refroidir l'espace. Les unités de réfrigération à distance exigeront qu'un technicien réalise une mise en route sur place. Veuillez prendre des arrangements avec lui une fois les travaux d'électricité et de plomberie achevés.

Le chargement de votre unité provoquera une hausse de la température, ce qui est normal. Il est important que tous les produits alimentaires contenus dans l'unité Curtis soient couverts correctement pour réduire le rétrécissement et l'assèchement des produits. En outre, tous les produits acides ou corrosifs (vinaigrettes, vinaigres, etc.) doivent être scellés pour empêcher leur contact direct avec l'air étant donné que les vapeurs acides corroderont rapidement les ailettes et le cuivre du serpentin d'évaporateur.

➔ Ne pas utiliser le haut du congélateur-chambre comme clayette de rangement! Le groupe compresseur-condenseur refroidi à l'air nécessite une ventilation appropriée et ne doit pas être bouché. Le matériau d'emballage autour du serpentin et la restriction du débit d'air provoqueront des températures internes plus élevées et une durée de vie réduite pour le composant.

Les congélateurs-chambres de Curtis et leurs systèmes de réfrigération sont conçus pour contenir des produits réfrigérés à 3°C ou 4°C et des produits déjà congelés à -18°C ou -23°C. Les systèmes standards ne permettent pas une charge excessive de produits, sauf si indiqué au moment de l'ingénierie.

FONCTIONNEMENT

Les commandes et valves de Curtis sont pré-réglées en usine. Dans des conditions normales, des ajustements ne sont pas nécessaires. Néanmoins, si des ajustements sont requis, ils ne doivent être faits que par un technicien en réfrigération qualifié.

Les chambres-congérateurs sont munis de thermostats qui ouvrent et ferment une valve électromagnétique au serpentín d'évaporateur. Lorsque la réfrigération est nécessaire, cette valve s'ouvre, permettant au réfrigérant de s'écouler. Un manostat sur le groupe compresseur-condenseur répond en éteignant le compresseur. Lorsque le thermostat a atteint sa température, le solénoïde se ferme. Le réfrigérant cesse alors de s'écouler et la baisse de pression qui en résulte signale au compresseur de s'éteindre.

GLACIÈRES Conçues pour fonctionner à 3.3°C/38°F.

Le dégivrage s'effectue en fermant le solénoïde et en permettant l'arrêt de la réfrigération. Les ventilateurs d'évaporateur continuent de permettre à l'air ambiant de faire fondre toute glace qu'ils pourraient avoir formé sur les serpentins. Ce processus survient généralement de 3 à 4 fois par jour pendant environ 15 minutes ou sur certaines commande, uniquement au besoin.

CONGÉLATEURS : Conçus pour fonctionner à -18°C/0°F ou -23°C/-10°F.

Le dégivrage s'effectue en fermant aussi le système de réfrigération, mais pour enlever la glace, les éléments électriques sont alimentés. Lors du dégivrage, les ventilateurs d'évaporateur sont éteints. Lorsque le serpentín a éliminé toute glace accumulée, le système va redémarrer. Ce processus survient généralement de 3 à 4 fois par jour pendant 45 minutes (maximum) ou uniquement au besoin avec des commandes adaptives optionnelles.

CONTRÔLE DE PORTE INTELLIGENTE DE CURTIS

Situé à l'avant du compartiment, ce contrôle indiquera la température dans le compartiment en tout temps. Il contrôlera aussi l'éclairage. L'ouverture de la porte activera le circuit d'éclairage et gardera la lumière allumée pendant une période prédéterminée. Cette période peut être modifiée. Au cours des 30 dernières secondes d'éclairage, la lumière commencera à clignoter. Vous serez ainsi averti que la lumière s'éteindra bientôt. Pour les applications du congélateur, le contrôle n'activera aussi la porte et les éléments chauffants qu'au besoin en fonction de la température.

Porte intelligente de Curtis avec système Keeprite ESP Si votre système est muni du système ESP, notre contrôle de porte intelligente de Curtis communiquera avec celui-ci. En plus d'afficher la température, le système avertira l'utilisateur lorsque l'unité est en mode dégivrage. L'indication **dEFr** apparaîtra. Lorsque l'unité a terminé le dégivrage, l'écran alternera entre **dEFr** et la température ambiante jusqu'à l'atteinte du point de contrôle.

À l'ouverture de la porte, les ventilateurs du serpentín d'évaporateur seront désactivés. Si la porte est laissée ouverte pendant XX minutes, le solénoïde se ferme pour arrêter la réfrigération, minimisant ainsi la quantité de glace qui s'accumule sur les serpentins. Si la porte est laissée ouverte par inadvertance, la réfrigération recommencera, sans égard à la position de la porte.

Toute alarme liée à la réfrigération qui s'afficherait à l'écran du serpentín apparaîtra aussi sur l'afficheur de la porte.

Alarmes de température Le contrôle de porte intelligente de Curtis peut être réglé afin de faire entendre une alarme audible et visuelle lorsque la température se situe hors des limites pendant une période prolongée. Ces paramètres sont réglables.

Alarme de porte Le contrôle de porte intelligente de Curtis peut être réglé pour faire entendre une alarme audible et visuelle lorsque la porte a été laissée ouverte pendant une période prolongée. Ces paramètres sont réglables.

NETTOYAGE

Avant le nettoyage, s'assurer d'éteindre toutes les sources d'alimentation électrique à l'unité. Ne pas utiliser trop d'eau sur l'intérieur et l'extérieur (chiffon humide seulement). Laisser bien sécher votre unité avant de la redémarrer.

Panneaux en acier blanc ou en aluminium – Nettoyer les surfaces extérieures à l'aide d'un chiffon doux avec de l'eau tiède et un savon doux. Rincer soigneusement les surfaces et laisser sécher. Ne jamais utiliser de produits de nettoyage chimiques ou d'agents abrasifs.

Panneaux en acier inoxydable – Nettoyer les surfaces inoxydables extérieures avec un chiffon doux et tout produit de nettoyage pour acier inoxydable recommandé.

Groupe compresseur-condenseur (dessus du congélateur-chambre) – Retirer tout débris ou toute obstruction autour des deux extrémités du groupe-compresseur-condenseur. Enlever la poussière et les débris périodiquement sur la surface du serpent. Faire attention à ne pas endommager les ailettes. Inspecter la zone régulièrement pour assurer la libre circulation de l'air. Un nettoyage régulier est essentiel pour assurer la durée de vie de l'équipement.

Un entrepreneur en réfrigération doit nettoyer et inspecter l'ensemble du système de réfrigération chaque année.

Dépannage :

Si les problèmes de fonctionnement se poursuivent après avoir vérifié ces éléments, veuillez appeler notre service d'entretien. N'attendez pas la fin de l'après-midi avant de téléphoner si vous avez besoin d'un service dans la journée. Pour les unités dont la garantie est expirée, veuillez appeler votre entrepreneur en réfrigération local.

PROBLÈME	CAUSE ET SOLUTION
Accumulation prolongée d'un excès de glace sur le serpent d'évaporateur.	<ul style="list-style-type: none">○ Humidité ambiante élevée.○ Grand nombre de produits exposés à une température élevée et ayant une teneur en humidité élevée.○ Ouverture excessive de la porte.○ Porte laissée ouverte pendant des périodes prolongées.

Écoulement d'eau des serpentins.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Conduite du serpentin bloquée ou déformée. ○ Plateau de l'évaporateur bloqué. ○ Non-fonctionnement des éléments chauffants des conduites de vidange (GFIC déclenché). ○ Plateau de dégivrage du serpentin bouché par de la saleté. ○ Raccord de sortie du plateau de dégivrage du serpentin fissuré ou brisé. ○ Raccord desserré du plateau de dégivrage au serpentin.
Formation de givre ou de glace sur le produit des parois du congélateur.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Taux d'humidité excessif. ○ Ouverture excessive de la porte. ○ Fuite d'air de l'extérieur; vérifier les ouvertures. ○ Porte non étanche; vérifier le joint d'étanchéité.
Non-fonctionnement du compresseur.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Interrupteur électrique ou disjoncteur désactivé; vérifier. ○ Température ambiante élevée causant le déclenchement du pressostat haute pression (aérer le secteur). ○ Unité en mode de dégivrage (période maximale de 45 minutes).
La température est trop élevée.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Interrupteur électrique ou disjoncteur désactivé; vérifier. ○ Unité chargée avec un produit à haute température. ○ L'alimentation en eau vers le système de refroidissement à eau est désactivée. ○ Le groupe compresseur-condenseur refroidi à l'air est sale ou obstrué. ○ L'air aspiré du groupe compresseur-condenseur refroidi à l'air est réglé à chaud (température supérieure à 30°C).
Condensation autour de l'extérieur de l'encadrement de porte.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Humidité ambiante excessive. ○ Non-fonctionnement de l'élément chauffant de l'encadrement de porte (congélateurs). ○ Joint de porte non étanche par rapport à l'encadrement de porte. ○ Porte ne fermant pas bien.
Non-fonctionnement du ventilateur du serpentin.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Serpentin de l'évaporateur en mode dégivrage (congélateurs seulement). ○ Évaporateur éteint; vérifier l'interrupteur à l'arrière du serpentin. ○ Alimentation électrique hors tension; vérifier le disjoncteur/le fusible.
Groupe compresseur-condenseur bruyant.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Débris dans ou sur le groupe compresseur-condenseur. ○ Température ambiante trop chaude (supérieure à 30°C).

GARANTIE STANDARD D'UNE ANNÉE POUR LES PIÈCES

Canadian Curtis Refrigeration Inc. garantit à l'acheteur d'origine, lorsque le produit est vendu par un distributeur ou un représentant autorisé de Curtis s'occupant de la mise en route et de l'entretien, que son produit est exempt de tout vice de matériel et de fabrication dans des conditions normales. Si toute pièce ou des pièces de ce produit s'avèrent défectueuses dans un délai d'un an suivant la date d'expédition, sous réserve des exceptions indiquées ci-après, l'entreprise garantit par les présentes le remplacement ou la réparation sans frais. Franco bord à Stoney Creek, en Ontario, pour la ou les pièces. La présente garantie ne s'applique pas à tout équipement ni à toute pièce qu'il contient résultant d'un accident, d'une modification, d'un abus, d'un mauvais usage ou d'une installation inappropriée. Curtis n'est pas responsable de tous les frais de main-d'œuvre et de transport liés aux remplacements effectués par l'acheteur sans notre consentement écrit, ni pour tout délai, toute perte ou tout dommage causés par les défauts. La responsabilité se limite strictement à la réparation ou au remplacement, comme décrit dans la présente garantie. L'entreprise, ses agents, ses mandataires ou ses représentants autorisés ne sont pas responsables de toute réclamation liée à un préjudice corporel, à des dommages indirects ou à une perte, pour quelque raison que ce soit. Toutes les garanties de Curtis ne sont valides qu'au Canada, franco bord à Stoney Creek, en Ontario.

La garantie de Curtis ne s'applique pas à toute perte de produit, d'aliment ou de contenu causée par la défectuosité de l'équipement pour une raison ou pour une autre.

DATE D'EXPIRATION -----

CANADIAN CURTIS REFRIGERATION INC.

GARANTIE DE CINQ ANS DU COMPRESSEUR

Outre la garantie standard d'un an pour le matériel de réfrigération complet, Canadian Curtis Refrigeration Inc. consent, sous réserve du paiement de la prime indiquée, à réparer ou à remplacer, pour le compte de l'acheteur d'origine seulement, à tout moment lors des cinq années suivant la date d'expédition à l'acheteur-utilisateur d'origine, franco bord une seule fois. Notre usine, si l'assemblage du motocompresseur nous est retourné prépayé, l'assemblage du motocompresseur défectueux, ou toute pièce de celui-ci, qui s'est avéré défectueux en raison de vices de matériaux ou de fabrication. Le terme « assemblage du motocompresseur » englobe le stator, le rotor, l'arbre excentrique, la tige excentrique, le piston, l'axe de piston, les clapets d'aspiration et de refoulement et le boîtier contenant ces pièces. La garantie ne couvre pas les commandes électriques comme le relais, les condensateurs, le contrôle de pression, ou l'assemblage du ventilateur ou du moteur, le condenseur, le récepteur, etc. La présente garantie exclut les frais de main-d'œuvre accessoires aux pièces de remplacement. La présente garantie est invalide si, de l'avis de Canadian Curtis Refrigeration Inc., le défaut du compresseur a été causé par des conditions de fonctionnement irrégulières ou par un environnement qui ne convenait pas à l'équipement

La garantie de Curtis ne s'applique pas à toute perte de produit, d'aliment ou de contenu causée par la défectuosité de l'équipement pour une raison ou pour une autre.

DATE D'EXPIRATION -----

CANADIAN CURTIS REFRIGERATION INC.

GARANTIE D'ENTRETIEN D'UN AN

Sous réserve du paiement de la prime indiquée au moment de l'achat du matériel, l'agent gestionnaire local autorisé de Canadian Curtis Refrigeration Inc. convient d'assurer l'entretien gratuit du système de réfrigération pendant une période d'un an à compter de la date d'expédition. Les défaillances attribuables au mauvais fonctionnement des installations électriques ou de plomberie ne sont pas couvertes par la présente garantie. La responsabilité de l'entretien normal, comme contenu dans le mode d'emploi, relève de l'acheteur, et tout travail de cette nature entrepris par l'agent gestionnaire sera facturé aux taux en vigueur.

La garantie de Curtis ne s'applique pas à toute perte de produit, d'aliment ou de contenu causée par la défectuosité de l'équipement pour une raison ou pour une autre.

DATE D'EXPIRATION -----

CANADIAN CURTIS REFRIGERATION INC.

GARANTIE DES PANNEAUX

Curtis garantit les panneaux pendant une période totale de 15 années contre le défaut de fabrication.
La garantie de Curtis ne s'applique pas à toute perte de produit, d'aliment ou de contenu causée par la défectuosité de l'équipement pour une raison ou pour une autre.

CANADIAN CURTIS REFRIGERATION INC.